

Échanges artistiques.

Les initiatives de la France au Canada au titre des échanges artistiques se traduisent chaque année par la venue de troupes, d'artistes et d'œuvres d'art célèbres. Les autorités françaises s'appêtent par ailleurs à fournir un effort exceptionnel dans ce domaine pour participer à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Le Canada pour sa part envisage de réaliser plusieurs projets sous ce chapitre. Il a déjà subventionné une tournée de l'Orchestre Symphonique de Toronto en octobre dernier. Les projets suivants sont en outre à l'étude, notamment:

a) *Rétrospective du peintre Riopelle en 1967 à Paris au Musée d'Art Moderne*

b) *Exposition documentaire sur Montréal à Paris à l'automne 1966.*

Cette exposition aurait lieu dans la perspective de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

c) *Rétrospective du peintre Morrice.*

d) *Participation aux journées canadiennes de Mulhouse:*

Les autorités de la ville de Mulhouse en France ont décidé d'organiser des journées du Canada dans leur ville au printemps de 1966, pour lesquelles le Canada a accepté d'apporter son concours; ces journées comporteront diverses manifestations, expositions, conférences etc.

e) *Établissement de fonds de livres canadiens dans quelques bibliothèques françaises.*

Le Canada a fait savoir à la France qu'il était disposé à consacrer une somme importante à cet effet. Il s'agirait de mettre à la disposition du grand public français un ensemble de publications canadiennes qui lui donnent accès aux principaux secteurs de la culture canadienne.

f) *Établissement d'un centre de documentation canadienne à Paris.*

Ce centre est destiné à mieux faire connaître notre pays en France.

g) Certains autres projets sont également à l'étude tels que l'envoi d'une troupe de théâtre à Paris, une tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal, et l'organisation d'une quinzaine du Canada à Paris.

Échanges scientifiques.

Le Canada et la France souhaitent intensifier leurs échanges dans ce domaine et à cette fin ont convenu:

a) D'organiser une rencontre entre spécialistes dans le domaine de la documentation.

b) De faciliter les échanges dans le domaine de la recherche industrielle et dans d'autres secteurs spécifiques.

c) D'encourager les candidatures aux bourses post-doctorats du Conseil national de recherche du Canada.

d) De confier aux ambassades respectives les études préparatoires pour mettre au point ces divers projets d'échanges scientifiques. Une délégation scientifique canadienne se rendra ensuite en France pour en discuter les détails.